

CHAIRE DE LEADERSHIP EN ENSEIGNEMENT

en sciences apicoles

INNOVATION

APPRENTISSAGE

COMPÉTENCE

CONTEXTE

L'industrie apicole vit une transformation sans précédent et fait face à plusieurs défis. En Amérique du Nord, les services de pollinisation de l'abeille domestique sont en demande croissante et plusieurs productions horticoles en dépendent pour leur rentabilité (dont les bleuets et les canneberges, au Québec). D'autre part, les colonies d'abeilles domestiques (*Apis mellifera*) subissent les contrecoups des nombreux traitements phytosanitaires utilisés dans les cultures et le taux de mortalité moyen des colonies au cours des 10 dernières années au Canada est d'environ 25 % durant l'hiver et 20 % en été. Il y a peu de spécialistes en sciences apicoles et le Québec profitera grandement d'une structuration de la recherche et de l'enseignement universitaire dans ce domaine. La mise en place de cette chaire de leadership en enseignement (CLE) aidera à la croissance de l'industrie en contribuant à l'amélioration des connaissances et en bonifiant l'enseignement des sciences apicoles au niveau universitaire.

OBJECTIFS

L'objectif de cette Chaire est de valoriser et de soutenir l'enseignement et la formation en sciences apicoles pour améliorer la productivité des apiculteurs et ainsi augmenter la rentabilité et assurer la pérennité de l'industrie de l'apiculture. La Chaire permettra de :

- Former des étudiants de 1^{er} cycle en offrant un cours d'introduction aux sciences apicoles;
- Stimuler et superviser la formation d'étudiants des cycles supérieurs dans le domaine des sciences apicoles;
- Mettre sur pied des activités de formation continue pour les acteurs du secteur apicole déjà sur le marché du travail et pour tous ceux qui désirent acquérir des connaissances dans ce domaine : apiculteurs, agronomes, vétérinaires, techniciens, etc.;
- Poursuivre les projets de recherche déjà en cours et dirigés par Pierre Giovenazzo au Centre de recherche en sciences animales de Deschambault (CRSAD) sur les besoins nutritionnels et la sélection génétique de l'abeille domestique;
- Initier de nouveaux projets de mise en commun des expertises et des compétences dans différents secteurs des sciences apicoles en relation avec l'agroalimentaire, la pollinisation des cultures et le développement durable.

TITULAIRE



Pierre Giovenazzo a obtenu un baccalauréat en sciences, puis une maîtrise en sciences biologiques à l'Université Laval. En 2011, il termine ses études de doctorat en sciences vétérinaires à l'Université de Montréal sur la lutte intégrée contre le parasite *Varroa destructor* dans les colonies d'abeilles du Québec. Depuis plus de 25 ans, il est chargé de cours à l'Université Laval (Département de biologie, Direction générale des programmes de premier cycle et Faculté de médecine dentaire). Depuis plus de 15 ans, il réalise, au CRSAD, des projets de recherche en apiculture sur la sélection génétique, la reproduction, l'alimentation, la régie d'élevage et le contrôle des maladies. Il a contribué à la formation et à la spécialisation de plusieurs étudiants de 2^e cycle. Récipiendaire de six prix d'excellence en enseignement (dont professeur étoile de la Faculté des sciences et de génie), ses qualités d'enseignant et de vulgarisateur sont reconnues non seulement dans le milieu universitaire, mais dans tout le secteur apicole. Il est vice-président de l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture, président du comité Apimondia 2019 Montréal et membre de divers groupes d'intervenants en apiculture au Québec, au Canada et à l'international.



UNIVERSITÉ
LAVAL

PARTENARIAT

La Table filière apicole du Québec (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)) et le CRSAD ont pour mission de promouvoir le développement de l'industrie apicole et ils soutiennent l'implantation d'une Chaire de leadership en enseignement en sciences apicoles au Département de biologie de l'Université Laval. Le CRSAD, le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec et la Fédération des apiculteurs du Québec appuient financièrement la création de la Chaire en investissant un montant de 350 000 \$ sur une période de 5 ans.

Ces dons, additionnés au montant fourni par la Faculté des sciences et de génie, contribueront à soutenir la Chaire pour les cinq prochaines années et à créer un poste de professeur au Département de biologie. Par la suite, la ressource professorale sera entièrement financée par l'Université.

Les Chaires de leadership en enseignement (CLE)

CAP SUR L'AVANCEMENT ET L'INNOVATION EN ENSEIGNEMENT

Dans une société fondée sur le développement des savoirs, la capacité de nos collectivités à prospérer et à réaliser leur plein potentiel dépend largement du niveau de scolarité des citoyens et de leurs aptitudes à générer de nouvelles idées.

La formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement est au cœur de la mission de l'Université Laval. C'est pour répondre à ces attentes et renforcer son potentiel d'innovation pédagogique que l'Université Laval a mis en place, en 2011 un outil unique de développement, les chaires de leadership en enseignement, lequel s'inscrit dans le cadre de son Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE).

Tous les domaines de formation couverts par l'établissement peuvent faire l'objet d'une CLE.

Un enseignement de pointe

Les universités font face à de nombreux défis pour assurer le maintien de leur niveau d'excellence, tant en recherche qu'en enseignement. Les CLE visent à :

- Dispenser un enseignement marqué par l'excellence, qui évolue au rythme des avancées scientifiques, des innovations technologiques et des nouvelles formes d'expression en création;
- Attirer et retenir des professeurs de haut calibre, lesquels sont reconnus pour leurs compétences et leur dynamisme en enseignement;
- Offrir des formations mieux adaptées aux exigences du marché du travail;
- Accroître l'attractivité des programmes dans des domaines où les besoins en main-d'œuvre sont stratégiques et importants;
- Encourager la contribution financière des milieux socioéconomiques à la formation d'une relève de pointe;
- Valoriser l'enseignement et innover dans l'offre de formation et les méthodes pédagogiques;
- Accroître l'offre de formation en ligne et de formation continue pour faciliter l'accès aux études universitaires et le perfectionnement professionnel;
- Favoriser un encadrement de qualité, la réussite scolaire et l'insertion des étudiants sur le marché du travail;
- Développer des pôles d'excellence en formation pour assurer la qualité et la compétitivité internationale des programmes;
- Favoriser les collaborations internationales en formation en stimulant la création de programmes intégrés avec des partenaires étrangers de haut niveau.



Pour information

Line Lapointe, Ph. D.
Directrice du Département de biologie
418 656-2131, poste 3102
line.lapointe@bio.ulaval.ca

Pour en savoir plus sur les conditions d'établissement d'une CLE :
418 656-2131, poste 2056
cle@vrr.ulaval.ca